



Communiqué de presse 11 11 2024

Objet : Projet de rénovation place de la mairie dite « place Armand Morvan »

Un projet coûteux, mal pensé et absolument pas prioritaire

Lundi 4 novembre dernier, les dongeois étaient invités par la majorité municipale à la présentation du projet de rénovation de la place de la mairie.

Ce projet consiste essentiellement à végétaliser la majeure partie de la place en créant de grands espaces gazonnés, en plantant des arbres, des arbustes et en équipant quelques espaces avec des jeux pour enfants ainsi que des tables de pique-nique. Les circulations autour de cette place sont aussi repensées en créant un sens unique de circulation avenue de la Paix (avec une zone partagée 20km/h) et rue St Martin devant l'église. Le marché est repositionné sur la rue du Vice Amiral Halgan.

Les arguments du Maire pour justifier ce projet qu'il considère comme « indispensable » sont :

- les travaux de géothermie de l'hôtel de ville et des forages à venir sur la place (quitte à faire des travaux...)
- prendre en compte les nouvelles mobilités
- renforcer l'attractivité du centre ville
- tenir compte des enjeux environnementaux, par la déminéralisation de la place (« puit de fraîcheur »)

Nous sommes fermement en contradiction avec ce projet, pour plusieurs raisons :

Un plan de circulation mal pensé sans vision globale de la circulation dans le centre ville

Le projet global de cette rénovation approche les 6400m², comprenant plusieurs voies de circulation et en instaurant des sens uniques, malheureusement sans une réflexion plus large d'un plan de circulation du centre ville. Cette démarche aurait permis préalablement de réfléchir à l'organisation globale de la circulation et des déplacements dans le centre-ville.

Le positionnement du marché directement sur la rue du Vice Amiral Halgan, ne sera pas sans poser des difficultés de circulation, renforcées par les deux sens uniques. Il ne restera que la rue Laënnec pour circuler normalement.

Les animations oubliées dans la réflexion et donc le choix d'un sol inadapté

Marchés nocturnes, concerts, fête de la musique, vide-greniers, etc... qui se tenaient devant l'hôtel de ville, source d'attractivité, devront-elles se délocaliser ou pourront-elles se tenir sur l'herbe toute l'année (puisque'il n'y a plus que de l'herbe partout) ? Autant en période estivale, nous pourrions imaginer que ce soit agréable,

mais pour les autres périodes de l'année, le choix de la ville de mettre près de 2500m² en gazon n'est pas pertinent et inadapté aux piétinements liés à ces animations, dépose de matériels...

Des commerçants inquiets à juste titre avec 35 places de stationnement supprimées

Pas moins de 35 places de stationnement seront supprimées. Donges n'est pas Paris ou Nantes, c'est-à-dire un grand centre urbain très bien desservi par les transports en commun, c'est même le contraire, Donges est très mal desservi. De plus le centre ville n'est pas saturé de voitures. Alors pourquoi supprimer autant de places ? Entre les résidents, les agents communaux qui travaillent à l'hôtel de ville et les clients, les places risquent d'être chères pour aller dans les commerces.

Un marché déplacé sur la rue sans motif sérieux

A la question des motivations à déplacer le marché sur la rue Vice Amiral Halgan, le maire répond que « c'était comme ça avant ». On attendait un peu plus de conviction ! Nous ne comprenons pas en quoi mettre le marché sur la chaussée renforcerait son attractivité ? Cela va surtout renforcer les difficultés à stationner, à circuler pour y accéder et risque de produire l'effet inverse.

Nous rappelons aussi que la ville a pour habitude d'oublier ses obligations réglementaires en matière de consultation des professionnels via la commission du marché. A ce stade du projet aucune consultation des professionnels n'a été organisée. Nous demandons donc à ce que la ville partage le projet, dans les meilleurs délais, avec les premiers concernés.

Une majorité bien silencieuse lors de cette réunion publique

Face aux nombreuses questions, interrogations et inquiétudes formulées par le public, le maire aurait pu espérer un peu de soutien de la part de son équipe. Nous ne pouvons donc que nous interroger sur cette attitude. Soit ils découvraient le projet en même temps que le public, soit ils ne sont pas convaincus par la proposition !

Un montant de travaux exorbitant de plus de 700 000€

Le maire si prompt habituellement à rabâcher le bon usage de l'argent public, ressassant que la commune n'a pas d'argent, vient curieusement indiquer que cette fois-ci la ville a les moyens.

Les nombreuses associations, à qui la ville a demandé des efforts et une baisse de 10 % de leur subvention en 2024, apprécieront le bon usage des économies réalisées.

Une dépense estimée à 700 000€ (coûts travaux), qui sera très probablement majorée par l'inflation et des dépenses de travaux imprévus en cours de chantier. Il faut ajouter à cette somme le coût des études, celles déjà engagées, celles en cours et les coûts liés à la maîtrise d'œuvre du projet. Le coût final de cette opération devrait se situer plus probablement entre 800 000€ et 900 000€.

N'y-a-t-il pas d'autres priorités sur notre commune ?

Nous ne comprenons absolument pas l'obstination du maire à s'engager dans un tel projet, qui ne figurait même pas dans son programme de campagne. Il y a bien d'autres priorités sur notre commune, la rénovation des équipements communaux existant, les besoins en terme d'équipements sportifs, l'entretien et la rénovation de la voirie communale...

Classement de l'église et Périmètre Délimité des Abords (PDA) : les premiers effets délétères

Malgré tous les arguments avancés par le maire, nous pensons que ce projet qui « sort du chapeau » est en lien avec la démarche de classement de l'église. Nous avons déjà en conseil municipal indiqué que cette démarche pénaliserait les dongeois, ceux qui habitent dans le périmètre pour réaliser des travaux, les commerçants qui veulent embellir et aménager leur commerce, et maintenant des dépenses pharaoniques d'aménagement que la commune devra supporter.

« Donges ville verte »

Le slogan de la majorité « Donges ville verte » n'aura jamais aussi bien porté son nom avec le terrain de football qui est prévu devant l'hôtel de ville.

Malheureusement, il ne suffit pas de mettre du vert partout pour inscrire la ville dans la transition écologique, en tout cas les 6000m² de pelouse et de plantation d'arbres prévus devant la mairie, ne viendront pas compenser les 21 hectares d'espaces naturels qui seront sacrifiés pour la réalisation du projet des Ecottais 3.
